

Réunion inter-CDS 13/83
jeudi 11 avril 2013
Aubagne

Présents :

Hervé Tainton	herve.tainton@gmail.com	06.16.98.70.50.
Jean-Marc Garcia	garcia.jmarc@free.fr	06.73.67.78.07.
Michel Lopez	pimi.lopez@wanadoo.fr	06.80.33.81.28.
Gérard Acquaviva	gerardacqua@aol.com	06.22.06.64.16.
Raymond Legarçon	rlegarcon@free.fr	06.81.52.90.53.
Alexandre Zappelli	alexandre.zappelli@free.fr	06.20.45.92.54.
Franck Prevost	franckprevost@free.fr	06.09.09.28.12.
Frédéric Musso	musso.frederic@wanadoo.fr	06.63.23.65.71.

Ordre du jour

- 1) Avancement du dossier « Maison de la Cayre »
- 2) PNR Sainte Baume : définition d'une ligne commune

1) Maison forestière de la Cayre

La situation concernant ce dossier semblait bloquée il y a un mois de cela. Une première rencontre avec le maire du Plan-d'Aups a permis de mesurer sa bienveillance concernant ce projet. Par la suite, à la demande de Gérard, une réunion est organisée avec messieurs Gros et Noel (PNR), Ferraina (ONF), Thenoux (Ecomusée-St Baume) et Tampier (CEN-PACA). Des éclaircissements sont apportés. L'association « Ecomusée-St Baume » souhaiterait dans un futur indéterminé utiliser le rez-de-chaussée de la maison, le premier étage nous serait réservé. Devant ce « compromis », le responsable ONF s'est engagé à modifier la convention CDS13/83-ONF, nous la transmettre pour accord, la signer et la transmettre à l'échelon supérieur de l'ONF. Le dossier semble donc débloqué vers une issue favorable.

En cas de réussite, le CDS83 a déjà provisionné une somme de 5000 EUR pour les travaux urgents. Jean-Marc, président du CDSC13 s'engage à apporter une somme équivalente. Une possibilité de faire un chantier éducatif est évoquée par Jean-Marc. Michel note que des subventions pourraient être trouvées au CG83 sur ce type de projet...

Remarque importante : le PLU a été modifié plaçant la maison de la Cayre dans une zone forestière rendant pratiquement impossible tout travaux d'aménagements lourd sur la bâtisse.

2) PNR Sainte Baume

Il faudra éclaircir le rôle du conseil de développement et des réunions préparatoires associées. Les groupes de travail par collèges devraient déboucher sur la constitution de groupes thématiques et d'un diagnostic partagé (écologique, économique, touristique...). Arriver à constituer un groupe thématique « Eau et Karst » pourrait être un premier objectif...

Tout le monde est d'accord pour souligner l'importance d'avoir un discours commun cohérent et de mettre en avant les aspects scientifiques, de connaissance (donc d'exploration...) et de protection du milieu (donc des chauves-souris entre autre). Après nos discussions, je vous propose quelques messages à faire passer dans les prochaines réunions pour nous positionner sur ces thèmes. Je compte sur vous tous pour la critiquer et la compléter !

- La spéléologie est comme toute fédération sportive structurée en représentations régionales et départementales puis en club.

- Plus qu'une fédération sportive, forte implication scientifique et de protection de l'environnement (formation scientifique des fédérés, convention nationale, publications...).

- Nombreuses collaborations entre scientifiques et spéléologues : exemple projet KarstEau (CDS83, Université de Provence), rivière mystérieuse...

- Le milieu souterrain est particulier et accessible à des gens formés. Secours gérés par la fédération.

- Problématique de la ressource en eau en milieu karstique : connaissance pour mieux protéger.

- La Sainte Baume un patrimoine géologique d'intérêt majeur...

Quand au libre accès, administrativement le PNR ne le menace en rien. Par contre l'étiquette PNR pourrait créer une dynamique pour appeler d'autres type de classement réglementaires (réserves naturelles, arrêtés de biotope...). Dans ce cas, mieux vaudra être positionné comme un acteur ouvert au dialogue et responsable pour pouvoir peser (ne serait-ce qu'un tout petit peu...).